

Compte-rendu du CSAL du jeudi 19/03/2026



Le CSAL (Comité Social d'Action Locale) emplois, initialement prévu le 9 mars 2026, avait été boycotté par l'intersyndicale du Bas-Rhin.

La nouvelle convocation s'est donc tenue le jeudi 19 mars 2026.

Du TAGERFIP aux ETP...

La Direction a présenté aux organisations syndicales les conséquences de la « *rénovation du pilotage des emplois* » et l'impact que cela aura sur les services du département.

Pour mieux comprendre de quoi il retourne, il faut tout d'abord rappeler que jusqu'à la fin de l'année 2025, l'allocation des emplois du Bas-Rhin était récapitulée dans un document appelé le **TAGERFIP** (tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques). Ce tableau recensait les emplois par catégorie et par service. L'allocation des emplois reposait sur 3 types d'indicateurs :

- L'environnement socio-économique du service
- La charge de travail
- Les enjeux financiers (montants gérés, nombres de budgets, etc.)

Ce tableau ne tenait pas compte des temps partiels, raison pour laquelle on entendait souvent dire que la DGFIP raisonnait en « *nombre de chaises* ». Par exemple, un agent C à 80 % occupait une chaise, donc un emploi.

La refonte de l'allocation des emplois, dite des **ETP** (comprendre, **équivalent temps plein**) vient chambouler tout cela. Dorénavant, est attribué à un service un certain nombre d'emplois par catégorie. Un service disposant par exemple d'un total de 25 « ETP » peut parfaitement avoir 28 agents au sein du service, sans être considéré en *surnombre*.

Situation des emplois pour la DRFIP 67 en 2026

Après la refonte en ETP, la situation 2026 pour la DRFIP 67 nous donne ainsi :

- 112 A+
- 260 A
- 516 B
- 296 C

Ce qui fait un total de **1 184 ETP** pour le Bas-Rhin (*cf. tableau des ETP 2026 en annexe à la fin du compte-rendu*).

Les modes de calcul entre 2025 et 2026 sont tellement différents qu'il est à ce stade difficile de se hasarder à faire des comparaisons.

A partir des documents éléments fournis par la Direction, le constat peut cependant être fait que certains services se retrouvent désormais en surnombre, ou en déficit, sur telle ou telle catégorie, en termes d'ETP.

La Direction a tenu à assurer que pour un service considéré en *surnombre*, les seules suppressions d'emplois que celui-ci subira, afin de coller au tableau prévisionnel d'allocations d'emplois, se fera par le non-renouvellement de départs en retraite, de demandes de mutation géographique ou de lauréats aux concours. Cet ajustement pourra donc se faire sur plusieurs années.

Pour la CFTC 67, ces annonces n'ont rien de rassurant car cela n'arrangera rien aux problématiques rencontrées par ces services, dont les forces de travail seront encore amoindries au fil du temps.

Au vu des données qui nous ont été communiquées, l'on peut remarquer que les services qui sont le plus mis à contribution après les suppressions de postes (qui sont au nombre de 550 au niveau national cette année) et avec cette refonte du calcul des emplois seront les SIP, les SGC et les SIE.

Pour ce qui en est des augmentations ou des diminutions de postes à proprement parlé, pour la DRFiP 67 sur 2026, on peut noter :

8 mouvements d'ETP qui correspondent à des transferts d'emplois fléchés :

- Transferts sortants : -1 B et -1 C (rétrocession à la structure « Centre de Gestion Fiscale » bloc 2)
- Reprise d'1 B au Centre des payes de l'État (ex-SLREM)
- Transfert de 2 A du PCE de Strasbourg vers la DIRCOFI à Metz
- Prélèvement de 3 ETP (2B et 1C) dans les SIE pour la contribution aux centres de contact des professionnels et aux pôles nationaux de fiscalité professionnelle.

En interne à la DRFiP 67 s'opère par ailleurs un redéploiement d'emplois lié principalement à la restructuration du Pôle de Contrôle et d'expertise (PCE) de Strasbourg : transfert de 2 A et 2 B vers le SIE de Strasbourg, 2A et 1B vers le SIE de Haguenau, 1A vers le SIE de Molsheim, 2A vers les Brigades de Contrôle (fléchés « Lutte contre la fraude »), 1A vers la DAJC en direction, et 1A+ en direction.

En direction, des ETP ont également été redéployés pour financer la création d'un emploi d'IDiV Expert au PRIE, et d'un emploi d'IDiV Expert au sein de la Division SPL.

Nous espérons que ces quelques éléments vous aideront à y voir plus clair. L'idée de ce compte-rendu était également de pallier aux inquiétudes et aux rumeurs parfois catastrophistes qui commençaient à se répandre dans le réseau, la faute à une réforme en partie illisible.

En consultant le tableau récapitulatif fourni en annexe (ci-dessous), il convient désormais de raisonner en équivalent temps plein, et non plus en nombre d'agents. Si vos inquiétudes se portent sur un service en particulier, pensez donc à tenir compte des différents temps partiels au sein du poste.

La CFTC reste toutefois vigilante sur les évolutions emplois futures et sur l'impact du nouveau mode de calcul pour les années à venir.

Votre équipe CFTC locale se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter les éclaircissements nécessaires.



ANNEXE : Tableau des emplois 2026 des structures de la DRFiP 67 :

STRUCTURES		Référentiel emplois en ETP au 01/01/2026				
Type	Libellé	A+	A / A Huissiers	B / B GEO	C / AST	TOTAL
SIP	WISSEMBOURG	1	1	6	8	16
SIP	SAVERNE – équipe Saverne	1	2	11	13	27
SIP	SAVERNE – équipe Haguenau	0	1	3	4	8
SIP	SAVERNE – équipe Sarre-Union	0	1	2	2	5
SIP	SELESTAT – équipe Sélestat	1	2	10	14	27
SIP	SELESTAT – équipe Erstein	0	1	3	2	6
SIP	SELESTAT – équipe Molsheim	0	1	3	3	7
SIP	STRASBOURG	3	4	22	25	54
SIP	EUROMETROPOLE	2	2	15	19	38
SIE	HAGUENAU	2	5	29	7	43
SIE	MOLSHEIM	1	3	14	4	22
SIE	STRASBOURG	2	6	29	7	44
SDE	STRASBOURG	1	2	10	12	25
PRS	BAS-RHIN	1	6	11	0	18
SDIF	BAS-RHIN – équipe SDIF	2	3	24	27	56
SDIF	BAS-RHIN – équipe PTGC	1	3	14	5	23
PCRP	BAS-RHIN	3	16	30	2	51
PCE	STRASBOURG (Pôle départemental de programmation au 01/09/2026)	1	10	5	0	16
BDV	BDV 1	1	10	0	0	11
BDV	BDV 2	1	10	0	0	11
BDV	BDV 3	1	9	0	0	10
BDV	BDV 4	1	9	0	0	10
BDV	Lutte contre la fraude	1	7	0	0	8
BCR	BCR	1	6	5	0	12
Trésorerie	STRASBOURG-AMENDES	1	1	5	5	12
Trésorerie	SDEA ALSACE-MOSELLE	1	2	13	7	23
SGC	STRASBOURG & EUROMETROPOLE	2	3	16	8	29
SGC	ERSTEIN	1	3	12	6	22
SGC	SELESTAT	2	2	8	4	16
SGC	HAGUENAU	2	3	17	8	30
SGC	SARRE-UNION	1	2	6	3	12
SGC	SAVERNE	2	2	11	6	21
Trésorerie	STRASBOURG HOPITAUX UNIVERSITAIRES	2	3	15	8	28
Trésorerie	HOSPITALIERE DE BISCHWILLER	2	2	17	9	30
Paierie	PAIERIE REGIONALE GRAND EST	1	2	11	5	19
CENTRE DE CONTACT DES PARTICULIERS		1	2	19	13	35
EQUIPE DE RENFORT		0	2	19	0	21
Direction Bas-Rhin		66	111	101	60	338
<i>Dont Direction :</i>		36	65	47	19	167
<i>Dont services communs :</i>		0	0	0	11	11

	A+	A / A Huissiers	B / B GEO	C / AST	TOTAL
<i>Dont Contrôle Budgétaire Régional</i>	2	3	4	0	9
<i>Dont CMC – RM</i>	1	0	0	0	1
<i>Dont SFACT :</i>	0	0	6	4	10
<i>Dont CGF :</i>	0	3	8	10	21
<i>Dont Centre des payes de l'État (ex-SLRem) :</i>	0	1	8	5	14
<i>Dont émission des chèques Trésor</i>	0	0	4	6	10
<i>Dont SLRec :</i>	1	1	17	2	21
<i>Dont Audit :</i>	7	0	0	0	7
<i>Dont Conseillers aux décideurs locaux (CDL) :</i>	11	4	0	0	15
<i>Dont pôle juridictionnel :</i>	0	8	0	0	8
<i>Dont RNF – Pôle de recouvrement</i>	0	1	4	0	5
<i>Dont Pôle régional de l'immobilier de l'État – Stratégie</i>	5	4	0	0	9
<i>Dont Pôle régional de l'immobilier de l'État – Gestion et valorisation</i>	3	14	3	0	20
<i>Dont Pôle d'évaluation domaniale (PED) :</i>	0	7	0	3	10
TOTAL	112	260	516	296	1184

(dont 10 AE) (dont 8 huissiers) (dont 13 B GEO) (dont 13 AST)